

BULLETIN MUNICIPAL

2024

Commune des Eyzies

Horaires d'ouverture de nos Mairies

LES EYZIES

Du lundi au vendredi
de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à
16H00

Fermé le mercredi après-midi

Mairies Annexes

MANAURIE ET SAINT CIRQ

Les mardis de 9H00 à 12H00

 **Nous contacter** : 05 53 06 97 15

 : mairie@commune-eyzies.fr

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE VOTRE COMMUNE

Autres services :

- | | |
|---------------------------------------------------------|----------------|
| ✓ Communauté de communes de la Vallée de l'Homme | 05 53 31 70 70 |
| ✓ SPANC (Service Public d'Assainissement Non-Collectif) | 05 53 35 05 43 |
| ✓ Ecole Séverin Blanc | 05 53 06 93 78 |
| ✓ Assistante sociale : Madame PEIN Marion | 05 53 02 06 50 |
| ✓ Référente RSA : Madame LEMETAYER Gaëlle | 05 53 02 06 57 |
| ✓ CIAS Vallée de l'Homme | 05 53 03 09 10 |



**Le bureau de Poste est ouvert du lundi au
vendredi de 13H30 à 16H00**

Gendarmeries de référence pour la commune :

- ✓ Le Bugue
- ✓ Saint Cyprien
- ✓ Rouffignac Saint Cernin

Centre de secours de référence pour la commune :

- ✓ Le Bugue
- ✓ Saint Cyprien



Horaires d'ouverture de la déchèterie de Les Eyzies :

A PARTIR DU 1ER JANVIER 2024

Du mardi au samedi : 9h-12h / 14h-17h45
Fermée dimanche, lundi et jours fériés.

DU 1/07 AU 31/08

Du mardi au samedi : 7h30-13h
Fermée dimanche, lundi et jours fériés

N'oubliez pas votre carte SMD3



Liste des déchets acceptés :



SANTÉ / SOCIAL

Pôle Santé : 4 Avenue de la Forge - 24 620 Les Eyzies

✓ **Médecin Généraliste**

Docteur Bataille Coline

05 53 09 50 72

✓ **Cabinet Infirmiers**

Mme Lansade Fabienne et Mr Descamps Frédéric

06 37 83 28 34

✓ **Sage-Femme**

Mme Cavalière Cécile

06 82 30 29 37

✓ **Kinésithérapeute**

Mme Weidig Sophie

06 33 04 18 21

✓ **Ostéopathe**

Mr Persiani Guillaume

06 14 35 90 47



Pharmacie de la Préhistoire



05 53 06 97 40

Ouvert du lundi au vendredi

de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 19H30.

Le samedi de 9H00 à 12H00

Vous pouvez joindre les pharmacies de garde 24H/24H et 7J/ J au 3237

✓ **Docteur Laborie Gilles** - 2 Avenue de la Préhistoire - 07 72 14 72 26



MEDIATION PAR
L'ANIMAL
(particuliers
et établissements)

Marlène Meunier 06 42 81 30 04

asso.amara@orange.fr

www.amara-mediationanimale.fr

<https://www.facebook.com/CentreAMARAbienetre>

<https://www.facebook.com/AmaraMediationAnimaleDordogne24>

AIDE AUX SENIORS :



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Aide à la personne : du personnel qualifié pour l'aide aux actes de la vie quotidienne, aux activités domestiques, sociales et relationnelles.

Entretien du cadre de vie : entretien ponctuel ou régulier du logement, petits travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage.

Aide aux aidants : relais pour remplacer des aidants non professionnels.

Repas à domicile : soit des menus uniques préparés, conditionnés en barquette et livrés à domicile, soit les aides à domicile participent à la confection des repas sur place.

Transport accompagné : les aides à domicile peuvent assurer le transport de la personne (courses, médecin, soins, loisirs).

"A votre place" : le CIAS réalise certaines interventions pour le bénéficiaire (démarches administratives, courses ...). Action sociale : aide à la constitution des dossiers à caractère social (APA, secours d'urgence, bons alimentaires ...).

Le CIAS du Bugue dépend du secteur gérontologique N°8 et intervient principalement sur les communes suivantes : Audrix, Le Bugue, Campagne, Les Eyzies de Tayac-Sireuil, Fleurac, Journiac, Manaurie, Mauzens et Miremont, St Avit de Vialard, St Chamassy, St Cirq, St Félix de Reilhac et Mortemart, Savignac de Miremont.

23 rue du Jardin Public - 24260 LE BUGUE
Tel : 05.53.03.09.10 - Fax : 05.53.03.09.11

Email : cias-lebugue@orange.fr

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Adresse : Bourg 24220 Meyrals
Téléphone : 05 53 31 35 27

PROXIM'AIDE - SERVICE D'AIDE ET DE MAINTIEN À DOMICILE

Ouvert à tout public du lundi au vendredi de 8h00 à 18 h00.

Place Jean Ladignac, 24220 SAINT-CYPRIEN

Tél : 05 53 29 20 61
Fax : 05 53 59 66 51
aidedomicile.stcyp@wanadoo.fr

CASSIOPEA

Service de proximité de téléassistance qui soutient les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne à domicile.

Ce dispositif permet de rester en contact 24h/24 et 7j/7 avec la centrale d'appels basée à Périgueux : une simple pression sur le médaillon déclencheur et les opérateurs sont à l'écoute des adhérents.

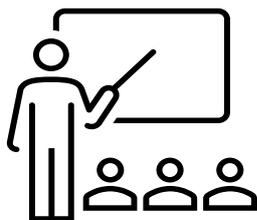
La téléassistance est la solution pour agir rapidement en cas de besoin (chute, malaise, rôdeurs...) et profiter ainsi de son domicile dans des conditions de sécurité renforcées.

Pour plus d'informations : Tele.assistance@cassiopea.fr

www.cassiopea.fr

Un conseiller en téléassistance vous renseigne à la Mairie des Eyzies sur simple demande. Pour prendre rendez-vous veuillez contacter : 05 53 53 54 54

NOS JEUNES :



ÉCOLE « Séverin Blanc »

2 place de la Mairie – 24 620 Les Eyzies

05 53 06 93 78

Email : ce.0240909h@ac-bordeaux.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école doivent faire la demande d'inscription auprès de la mairie des Eyzies en présentant un justificatif de domicile de moins de trois mois et le livret de famille.

La directrice les recevra, sur rendez-vous les mardis de 9H00 à 18H30, et enregistrera les admissions sur présentation :

- D'une fiche de renseignements complétée,
- Du certificat d'inscription délivré par la mairie des Eyzies,
- De la copie du livret de famille, de la carte d'identité ou d'un extrait d'acte de naissance,
- D'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique) ou d'un document attestant d'une contre-indication,
- D'un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

Les enfants nés au début de l'année 2022, peuvent également être admis dans la limite des places disponibles, à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à fréquenter l'école (se renseigner auprès de la directrice).

L'inscription à la cantine scolaire s'effectue également à la mairie. Les repas scolaires sont facturés 2.50 € par jour de présence et par enfant scolarisé, le complément étant pris en charge par la commune. Nous favorisons au maximum les produits issus de l'agriculture biologique ainsi que les producteurs locaux.



GARDERIE SCOLAIRE

La garderie scolaire est gérée par la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme.

Elle accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H30 à 9H00 et de 16H30 à 18H30.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher de Madame Oxibar Céline au sein de la communauté de communes au :

05 53 51 70 76 ou par email : lesptitsfilous@cc-vh.fr .



CENTRE AERE CAP SIREUIL

ALSH de Sireuil - CAP Sireuil Village - 2, place de la Caminade - Sireuil - 24 620 Les Eyzies

 05 53 29 47 97

Email : contact@cap-sireuil.org

Le centre accueille les enfants à partir de 3 ans pendant toutes les vacances scolaires sauf les vacances de fin d'année. Vous trouverez toutes les modalités d'inscriptions ainsi que les informations sur le site du centre :

<https://cap-sireuil.org/accueil-de-loisirs/inscriptions>

TRANSPORT SCOLAIRE « LYCEE DE SARLAT »

Courant juin vous pourrez inscrire vos enfants se rendant au lycée Pré de Cordy à Sarlat-La Canéda sur le site de la région nouvelle aquitaine via le lien suivant :

<https://scolaire.transports.nouvelle-aquitaine.fr/school-iti/rna/#/>

Pour effectuer l'inscription, vous devez vous munir de votre avis d'imposition de l'année précédente ainsi que d'une photo d'identité de l'élève.

Le tarif du transport est calculé en fonction de vos revenus. Pour les parents séparés, vous devez (si vous n'habitez pas dans la même commune) inscrire votre enfant dans les deux communes sur deux circuits de transport différents, mais vous ne serez facturé que sur un seul circuit.

ATTENTION : Les places dans le bus se remplissent très rapidement donc n'attendez pas le dernier moment pour inscrire vos enfants ! De plus la région applique une majoration sur le tarif pour les inscriptions tardives.



LES ASSISTANTES MATERNELLES SUR VOTRE COMMUNE :

BONNAT Anaëlle	4 enfants	Impasse de la borie 24620 Les Eyzies	bonnatanaelle@gmail.com 06 27 47 25 61
MOTHEAU Monique	4 enfants	32 Avenue de la Forge 24620 Les Eyzies	06 86 72 95 68
PERONNET Nadine	4 enfants	Impasse La Borie 24620 Les Eyzies	06 58 13 57 29
ROUGIER Delphine	4 enfants	La croix du soleil 24620 Manaurie	05 53 35 21 33

VOYAGE SCOLAIRE : TOULOUSE, NOUS VOILA !

Découvrir un espace urbain, de l'Antiquité à nos jours !



Le projet concerne les 24 élèves (13 CM1 et 11 CM2) de la classe de CM1-CM2 de l'école Séverin Blanc des Eyzies

Notre séjour a eu lieu du lundi 4 au mercredi 6 mars, soit 3 jours et 2 nuits.

Nous avons été hébergés dans un centre de La ligue de l'enseignement 31 (Haute-Garonne), à proximité de Toulouse, dans un grand domaine de 27 hectares.

Programme :

- Lundi 4 mars : trajet le matin avec arrivée dans notre centre d'hébergement pour le pique-nique, visite du centre-ville de Toulouse et de ses principaux lieux caractéristiques l'après-midi avec un jeu de piste organisé par l'office de tourisme. En fin d'après-midi, les enfants se sont installés dans leurs chambres et nous avons pu faire notre première veillée du soir.
- Mardi 5 mars : journée dans la ville de Toulouse avec visites ludiques et commentées au Musée Saint Raymond, musée sur Tolosa, la ville de Toulouse à l'époque gallo-romaine. 2e veillée le soir.
- Mercredi 6 mars : journée à la cité de l'espace, avec visite commentée et séances au Planétarium et à l'Imax. Départ vers 17h pour un retour vers 20h aux Eyzies.

Les objectifs pédagogiques du séjour sont en lien avec le programme du cycle 3 (CM1-CM2-) :

- Programme d'histoire de CM1 - Et avant la France ? Celtes, Gaulois, Grecs et Romains : quels héritages des mondes anciens ?
- Programme de géographie de CM1 - Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France (ce thème permet aux élèves de sortir de l'espace vécu et d'appréhender d'autres espaces que celui dans lequel ils vivent).
- Programme d'EMC (Enseignement Moral et Civique) du cycle 3 - Respecter autrui
- Programme de sciences du cycle 3 - La Terre, une planète peuplée par des êtres vivants

Et surtout vivre ensemble une expérience de vie collective inoubliable !



POUR TOUS LES AGES : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

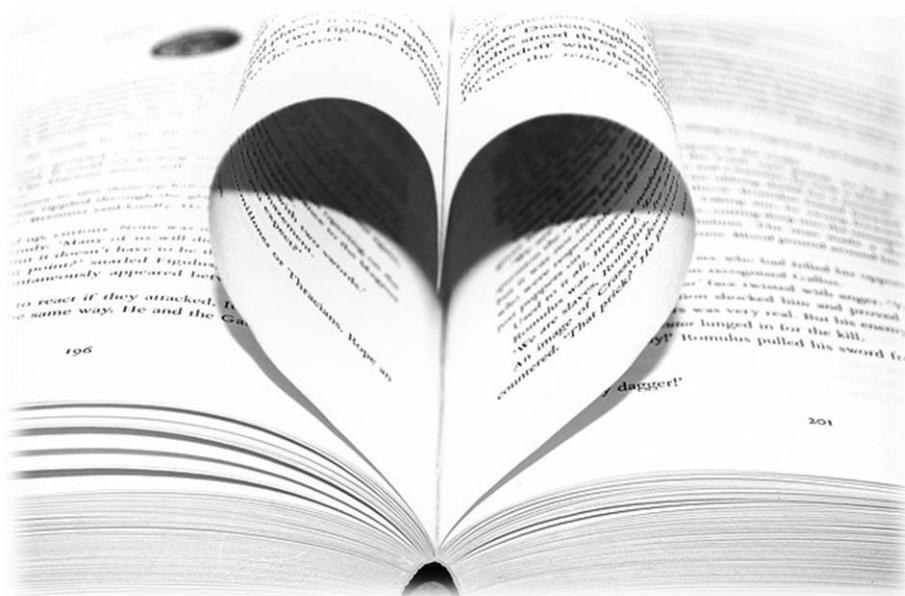
Chaque mois, vous trouverez des nouveaux livres pour petits et grands, les « meilleures ventes » du moment dans votre bibliothèque municipale des Eyzies.

Afin de continuer à rendre ces nouvelles acquisitions intéressantes et dans votre intérêt, n'hésitez pas à faire part de vos auteurs et sujets préférés.

La bibliothèque départementale DORDOGNE-PERIGORD (BDDP), dispose d'un grand nombre de documents, de films, de musiques et de livres audio qu'elle nous livre chaque semaine. Cela permet de renouveler constamment l'offre de prêts qui vous est proposée.

Vous souhaitez commander des documents ?

- Vous pouvez le faire de chez vous via le site internet de la BDDP : www.biblio.dordogne.fr
- Si vous préférez, donnez-moi votre liste et je ferai la démarche pour vous avec plaisir !





L'objectif de la bibliothèque est de vous permettre d'accéder facilement et gratuitement à vos lectures préférées.

Profitez également des offres de la Médiathèque Numérique de Dordogne, des milliers de ressources (films, musiques, livres, presses ...) accessibles gratuitement de chez vous.

Rendez-vous sur : www.dordogne.mediatheques.fr

Comment vous inscrire à la Bibliothèque :

Tout d'abord c'est gratuit, il vous suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



05 53 06 39 55

Email : bib.les.eyzies@gmail.com

Les horaires d'ouverture :

<u>Lundi</u>	9H00 à 13H15	15H00 à 18H00
<u>Mardi</u>	Réservé à l'école	15H00 à 18H00
<u>Mercredi</u>	9H00 à 13H15	15H00 à 18H00
<u>Judi</u>	Réservé à l'école	15H00 à 18H00



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

BANZAI

C'est une association de soutien aux initiatives paysannes, populaires et culturelles dans un esprit familial et solidaire.



Cette association encore discrète, continue d'aménager petit à petit un lieu privé mais très ouvert, au Queylou. Lieu qui sera à la fin des aménagements, entièrement dédié aux activités de Banzai et ouvert à toutes dynamiques locales ayant besoin de matériels et d'un espace (réunions, projections, jeux enfants, laboratoire de transformation de produits locaux, cuisine partagée, salle d'ateliers, de résidences, soirées, bar associatif...)

Il nous tardait de rendre sur le lieu nos événements plus visibles, publics et accessibles, nous

commençons grâce aux aménagements bien avancés et grâce à cette lettre.

En septembre :

Soutien au festival le coin des scieurs via une vente de crêpes paysannes, merci à l'association de Campagne "Qu'est-ce qu'on sème" pour leur farine!

En octobre :

FÊTE DE LA POMME avec un peu plus de 1000 litres de jus repartis entre l'asso, les glaneurs glaneuses et les propriétaires de verger venus s'activer avec nous.

Vivement une session aux bords des berges!

Une série de 6 CONCERTS POLYPHONIQUES avec Mila Estelas a été organisée pour la Toussaint dans des églises et abbayes du coin, en hommage aux morts et en soutien aux vivants.

En novembre :

Nous avons eu la chance de recevoir Akio Bouillon, le fils aîné de Joséphine Baker. Série de questions-réponses entre Akio et un grand groupe d'enfants ayant visité le château la semaine d'avant puis projection d'un documentaire sur Josephine Baker suivi d'un débat entre adultes pendant que les enfants étrennaient la soupe vendue sur place.



En décembre :

Spectacle familial et goûter, avec Bobine une marionnette qui a le goût de l'aventure et de la liberté.

Clôture du parcours d'incubation via « émergence en Périgord » et « Atis » qui nous ont accompagnés pour solidifier les bases et le démarrage de notre association afin de la rendre pérenne.

En janvier débute une série d'atelier d'expression créatrice :

Tous les 1ers mercredis du mois DANSE SINGULIÈRE

Tous les 2eme mercredis du mois ÉCRITURE CRÉATIVE

Tous les 3eme mercredis du mois POLYVALENT (collage dans tous ses états, argile vivante, peinture...)

Tous les derniers mercredis du mois CHORALE DE LA VALLÉE

Contactez pour réserver Charline Charmette (06 95 48 61 02) animatrice d'ateliers d'expression créatrice centrée sur le soin à la personne, certifiée des ateliers de l'art cru ; prix flexible autour de 10 €0.

Chorale (5€) de 18h à 20h30, ados - adultes (pour enfants et stages supplémentaires à venir).

Des soirées JEUX DE SOCIÉTÉ un jeudi sur deux (information auprès de Lies 06 07 54 02 56)

En février débute une série d'ateliers mensuels sur " COMMENT S'ORGANISER COLLECTIVEMENT, grâce aux belles ressources humaines locales et pour tous les ados et adultes intéressés.

- Le 3 février via la CNV (Communication Non Violente) avec Aude Lacoste
- Le 30 mars via « l'expérience du Jeu de L'île » avec Morgane Brehan
- Le 20 avril autour des « Chapeaux de Bono » avec Rosie Westerveld
- Le 25 mai introduction de l'élection sans candidat avec Clément Galdeano
- Le 22 juin outils d'auto-gestion pour une session spéciale enfants avec Sarah Djerbi

Information et réservation au 06 95 48 61 02/ prix flexible autour de 10€/ accueil 14h

Toute l'année, transformations en tout genre (huile de noix, coulis, confitures, limonade de sureaux, tisanes, sirops, soupes...)

Pour recevoir nos lettres d'infos et/ou nous rencontrer c'est avec plaisir, n'hésitez pas à envoyer un mail à asso.banzai@proton.me ou un appel, sms au 06 95 48 61 02.



DUO DEVIN

La CCVH a désormais ses chœurs, basés à Manaurie!

2023 fut une année exceptionnelle pour la Vallée de l'homme et aura vu les premières prestations, sous la direction de Ayano DEVIN, des Petits Chanteurs de la Vallée de l'Homme, du Chœur de la Vallée de l'homme et du Chœur des élus de la Vallée de l'Homme!

Tous ces chœurs travaillent régulièrement à la salle des associations de Manaurie.

Après deux concerts individuels (Petits chanteurs de la Vallée de l'Homme et le Chœur de la Vallée de l'Homme) les trois chœurs se sont réunis pour un moment remarquable à la Halle Paysanne le 23 décembre.

2024 verra donc la continuité avec le concert du Chœur de la Vallée de l'Homme à l'église de Manaurie le 4 mai ainsi que le premier concert officiel du Chœur des Élus (lieu à définir) et une belle prestation à venir pour les Petits Chanteurs le 9 juin en l'Abbaye de Coly St Amand, accompagnés par quelques musiciens qui viendront de Toulouse spécialement pour l'occasion.

Ayano et Guillaume DEVIN referont aussi vibrer les murs de nos églises de Manaurie et Saint-Cirq à des dates qui seront bientôt définies, une belle saison en perspective!



CLUB DU TEMPS LIBRE

Au cours de l'année écoulée, poursuite des activités au même rythme à savoir :

- 3 repas réunissant la majorité des adhérents
- 5 repas suivis de jeux ont été servis à la salle de la poste où se retrouvent 30 à 35 personnes

Une sortie d'un jour en car dans la région de Neuvic/Isle avec visite d'un moulin à huile de noix , la fabrique de la Trappe d'Echourgnac et les biscottes de Chantérac

Un voyage de 8 jours à l'Ile de Rhodes en Grèce

Tous les mardis après-midi de 14 à 18 heures (sauf juillet et août) à la salle de la poste se retrouvent les joueurs de belote, scrabble et jeux divers, environ une vingtaine d'adeptes : ouvert à toutes les personnes qui veulent se distraire.

En 2023 nous étions 80 adhérents pour l'ensemble des activités du club, deux nouveaux administrateurs sont venus étoffer le bureau. La cotisation annuelle est toujours à 15 euros.

Pour 2024 poursuite des mêmes activités et le club est ouvert à toutes personnes qui voudraient développer de nouvelles activités.

Un voyage pour la Sicile est en cours de préparation. Nous essaierons également de trouver une sortie d'une journée.

N'hésitez pas si vous voulez faire des connaissances, passer de bons moments : nous vous accueillerons.

Contacts : Jean-Pierre Laval au 06.74.23.06.47 ou Yves Pouget au 06.28.07.66.63.

Le Président ,

Jean Pierre LAVAL



Comité du jumelage des EYZIES

L'année écoulée a été riche en activités.

Le dimanche 2 avril nous avons organisé un loto dont 120 personnes ont répondu présent pour cette manifestation.

La venue de nos amis de PUENTE VIESGO en juin 2023 nous a permis de renforcer notre amitié entre nos deux villages . Ils ont pu profiter des visites guidées, des déjeuners, du concert à l'église de TAYAC, ainsi que du buffet offert par la commune. Le samedi nos amis nous ont présenté leur fête traditionnelle (LA CABALGATA) .



Le dimanche 14 août , la fête de la Vézère a été un franc succès.Nous avons dégusté d'excellentes grillades qui ont été appréciées par les convives. Cette journée s'est terminée par un bal sur la place PUENTE VIESGO.

En février dernier nous avons organisé un loto dans la halle paysanne . Il y a eu cette année un nombre important de joueurs (environ 220 personnes).

- L'année 2024 sera riche en évènements :
Nous organiserons de nouveau la fête de la Vézère le 14 août , venez nombreux ...
- Temps fort de la fin d'année 2024, (du 25 au 28 octobre), nous irons fêter le trentenaire de la création du jumelage chez nos amis Espagnols. Nous ne doutons pas qu'ils vont nous accueillir avec le savoir-faire dans la tradition Ibérique.

Les inscriptions pour ce voyage ont débuté.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Président au 06.73.91.29.47 ou par email patrick-andrieu@live.fr ou le secrétaire du comité phil250760@gmail.com.

Le Président, Patrick ANDRIEU.

ROUFFIGNAC-LES EYZIES TENNIS CLUB

Cette nouvelle année sportive, débutée le 1er septembre dernier, laisse à penser que la progression constatée ces dernières années va se confirmer, voire s'amplifier si on prend en compte certains indicateurs comme le nombre de licenciés ou le nombre d'équipes jeunes, par exemple.

Depuis le début de la saison 2023/24, l'équipe pédagogique s'est renforcée en intégrant un moniteur BE, Anaël



LONDECHAMP, qui a en charge les cours des enfants le samedi matin ainsi que l'entraînement des équipes adultes le vendredi soir de 18h à 21h.

Cette année, une vingtaine d'enfants participe aux cours du samedi matin alors qu'un autre groupe de plus jeunes s'initie le vendredi soir de 17h à 18h sous la responsabilité d'Arnaud LE GENTIL, assistant moniteur de Tennis.

Deux groupes de femmes bénéficient des conseils d'Arnaud le mercredi soir de 17h30 à 20h.



Concernant les différentes compétitions où le club a engagé des équipes, nous sommes très satisfaits d'avoir pu inscrire cette année une équipe garçons 11/12 ans (photo), une équipe des 13/14 et une autre des 15/16 ans, toujours chez les garçons. Chez les adultes, il faut noter le beau parcours de l'équipe dames (photo) en championnat du PÉRIGORD, qui après avoir terminé 1ère de sa poule, s'est qualifiée pour les 1/2 finales. Au terme d'un match très disputé, remporté 3/2 contre l'équipe du BUGUE, elle accède ainsi à la finale.

L'équipe 2 masculine a, elle aussi en championnat du PÉRIGORD, réalisé un beau parcours qui lui a permis de disputer une 1/2 finale perdue malheureusement contre l'équipe de MÉNESPLET qui remporte le titre dans cette division.

Quant à l'équipe 1 masculine engagée dans ce même championnat en 2ème division, les résultats n'ont pas été conformes à ceux qu'on pouvait espérer surtout en raison de nombreuses absences pour des raisons médicales. A partir du mois d'avril jusqu'à fin juin, nos 3 équipes (1 Dames et 2 Messieurs) vont participer au championnat Régional de Printemps dans leur division respective avec un espoir de montée dans la division supérieure pour les 3 équipes.

A la même période que l'an dernier, nous constatons une nette progression de nos effectifs, tant chez les jeunes que parmi les adultes et nous profitons de ce bulletin pour inviter celles et ceux que la pratique du tennis intéresse à se rapprocher du club soit pour du tennis loisir ou pour la compétition. Vous pourrez ainsi bénéficier de 3 courts extérieurs prochainement régénérés aux EYZIES et de 2 courts extérieurs récemment nettoyés et de la salle ESES à ROUFFIGNAC.

Pour attester de la bonne santé de notre association et de sa stabilité, lors de la dernière assemblée générale le 4/11/2023, le bureau a été reconduit et reste ainsi le même depuis la fusion entre les 2 clubs des EYZIES et de ROUFFIGNAC en 2011.

Un repas de fin de saison est prévu autour du club-house des EYZIES fin juin ou début juillet.

C'est l'occasion de se retrouver autour de quelques grillades sous la houlette de David CHADOURNE et de son équipe et de clôturer ainsi les cours de l'école de tennis.

Quelques renseignements concernant les tarifs pour la saison 2023/24 :

- Cotisation licence Jeunes (-6 ans) : 35 € ; Cotisation licence Jeunes (de 7 à 18 ans) : 50 € Cotisation
- Adultes : 85 € Cotisation Couple : 150 €
- Cotisation Enseignement Jeunes : 100 €/an pour 1h/semaine : 125 €/an pour 1h30/semaine
- Cotisation Enseignement Adultes : 125 €/an pour 1h/semaine : 150 €/an pour 1h30/semaine

L'ASSOCIATION ÇA BICHE



Cette année de nouveaux membres actifs se sont investis et nous avons concrétisé un projet de longue date : acquérir un parquet !

Bilan de l'année 2023

Janvier

- 14 janvier : Chocho l'hiver, journée Brésilienne

Mars

- réédition du Petit Manuel du Bois de Brin

Avril

- Achat et rénovation d'un parquet
- Associé pionnier du G.F.C.E. (Groupement forestier écologique et citoyen) les Boisseaux.

Mai

- 12/13/14 mai BAL DES BOIS, partenariat avec Banzaï, la petite Maison...

Aout

- Marché d'artisans sur l'esplanade des Eyzies, spectacle pour enfants par Alix au Pays des Merveilles.
- Initiation à l'herboristerie

Septembre

- Spoon Fest (taille de cuillère, conte, balade botanique, exposition photo, initiation vannerie, fanfare, vide atelier...)
- A.G. ordinaire

Novembre

- Réédition du livre “ l’hiver au bois “ de Mathias Bonneau, bûcheron, sur sa passion pour la forêt.
- Atelier saponification à froid, fabrication de savons par Pauline

À venir:

Février : Stage vannerie

Avril : Stage affûtage des outils à simple et double biseaux

Cet automne/hiver:

Réunion avec Nathalie Naulet de forêt en vie afin de présenter la dynamique filière bois locale et envisager un partenariat pour la mise en bail/gestion de forêt alentours.

Stage de fabrication de tabourets avec Racines Vagabondes, organisé par Chloé, du 25 au 28 Novembre.

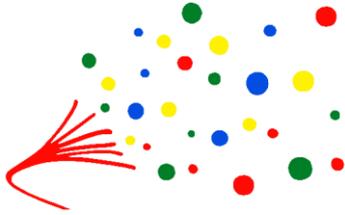
- Edition d'ouvrage autour de la forêt et d'une filière durable.
- Création d'éléments sculptés en vue de la réalisation d'un Manège
- Stage vannerie avec Samiel et/ou Pierre Contamine
- Bal d'hiver

Printemps/été:

- Bal des Bois
- Spoonfest



CETTE ANNEE NOUS N'AVONS PAS
SOU MIS DE PROJET AU BUDGET
PARTICIPATIF, POURTANT NOUS
AVONS DES PROJETS ET BESOINS
(ESPACE DE STOCKAGE), GARDONS
EN TETE DE REDIGER UN PROJET
POUR L'AN PROCHAIN !



St Cirq en fête

COMITE DES FETES

« SAINT-CIRQ EN FETE »

Notre association fêtera ses 10 ans cette année et se compose d'une douzaine de bénévoles soudés et dévoués à l'association.

Nous mettons tout en œuvre afin d'organiser des manifestations de qualité qui permettent d'animer et faire connaître le village avec les moyens financiers que nous récoltons lors de nos manifestations payantes et grâce à l'aide de la commune des Eyzies qui nous loge à titre gracieux et nous offre une aide matérielle lorsque nous en avons besoin (prêt de barnums, barrières, salle, subvention ...). Merci à toutes les personnes qui nous aident et nous permettent de continuer notre action.

Ci-dessous le récapitulatif en photo de la saison 2023 :

Dimanche 23 avril 2023 : 6è randonnée des Sorciers

69 marcheurs et 63 repas



28 mai 2023 : vide-greniers

169 mètres d'emplacements ont été vendus. Le soleil était au rendez-vous



23 juin 2023 : Repas et Feu de la Saint-Jean

152 repas pour cette édition 2023. Un succès comme toujours depuis 10 ans, animé par notre ami DJ JB. Merci à tous pour cette fidélité.



La soirée s'est bien passée.

Nous pouvons enfin décompresser et nous restaurer à notre tour.

Il est 3h du matin, la fatigue est bien présente. Mais nous sommes heureux d'avoir bien travaillé.



17 novembre 2023 : 1ère randonnée nocturne des Sorciers

Un beau succès pour cette première randonnée nocturne. Plus de 80 marcheurs et plus de 70 au repas qui a suivi. Une nouvelle manière de randonner que nous renouvellerons en 2024 en changeant de lieu.



03 décembre 2023 : 2è Marché artisanal de Noël

Le soleil était au rendez-vous pour notre 2è marché artisanal de Noël. Une belle journée au cours de laquelle les visiteurs et les exposants auront pu déguster les huitres et le bon cassoulet de notre Président.



09 décembre 2023 : Goûter de Noël

Samedi 09 décembre s'est tenu notre traditionnel goûter de Noël destiné à rassembler les habitants de Saint-Cirq autour de gâteaux et de bûches de Noël confectionnés par les membres du Comité des fêtes. Lors de ce goûter de Noël le père Noël a distribué de beaux cadeaux aux enfants de Saint-Cirq, ainsi qu'à son président et sa compagne pour les remercier de leur engagement au sein du comité des fêtes.

Nous regrettons simplement que les Saint-Cirquois ne soient pas plus présents lors de nos manifestations et notamment lors du goûter de Noël. De nombreux cadeaux n'ont pas été distribués aux enfants absents ce jour-là, mais qui malheureusement coûtent au Comité des fêtes.

Nous espérons que notre engagement ne sera pas vain.



Programme 2024

AGENDA 2024 DES MANIFESTATIONS DU COMITÉ DES FETES « SAINT-CIRQ EN FÊTE »



DATES	MANIFESTATION	LIEU
Dimanche 14 avril 2024	Randonnée des Sorciers	Saint-Cirq
Dimanche 19 mai 2024	Vide-greniers	Saint-Cirq
Vendredi 14 juin 2024	Repas de la Saint-Jean	Saint-Cirq
Samedi 21 septembre 2024	Loto des Sorciers	Les Eyzies
Vendredi 08 novembre 2024	Randonnée Nocturne + repas	Les Eyzies
Samedi 30 novembre 2024	Marché artisanal de Noël	Saint-Cirq

L'ASSOCIATION DE MEDIATION ANIMALE POUR LA RELATION D'AIDE DITE AMARA

**MEDIATION PAR
L'ANIMAL**
(particuliers
et établissements)

**SOINS ENERGETIQUES REIKI
PSYCHOTHERAPIES
SOPHROLOGIE
FORMATIONS**
Les Eyzies / 06 42 81 30 04

J'interviens sur tout le département de la Dordogne pour des interventions de médiation animale à visées thérapeutiques, pédagogiques et de bien-être.

Ces interventions se déroulent auprès de tous les publics dans divers établissements (EHPAD, hôpitaux, foyers d'accueil médicalisé, maisons d'accueil spécialisée, service d'éducation spéciale et de soins à domicile, maisons d'enfants à

caractère social, protection de l'enfance, crèches, écoles, milieu carcéral...) et auprès des particuliers (enfants en attente de place en établissements médico-sociaux), dépression, stress, difficultés relationnelles, lien à la parentalité...

Notre équipe d'animaux médiateurs est composée de chiens, lapins, cochons d'inde, poules, coqs et cailles.

L'équipe AMARA a accompagné environ 860 adhérents lors de ses 271 interventions en 2023.

Grace au soutien de la commune, du département et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest de la Dordogne, l'année 2023 aura marqué



un tournant important dans les activités de l'association avec la construction d'un centre de thérapies alternatives à Saint Cirq; le centre AMARA bien être.

Le centre propose désormais des soins énergétiques Reiki et des activités de sophrologie.

Après encore quelques travaux et une inauguration que nous espérons d'ici l'été 2024, des séances de médiation animale auprès des plus fragilisés seront proposées dans ce tout nouvel espace chaleureux et accessible PMR.

Et enfin, l'association lancera prochainement les inscriptions pour des stages thérapeutiques et de bien-être auprès d'éléphants en Thaïlande dès 2025.



Contacts :

Marlène Meunier 06 42 81 30 04

asso.amara@orange.fr

www.amara-mediationanimale.fr

<https://www.facebook.com/AmaraMediationAnimaleDordogne24>

<https://www.facebook.com/CentreAMARAbienetre>



SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES PRÉHISTORIQUES – LES EYZIES



Héritière de l'Association Préhistorique des Amis des Eyzies créée en 1937 par Fernand Lacorre, notaire près de Bordeaux et préhistorien reconnu, la Société d'Études et de Recherches Préhistoriques a pour siège social la mairie des Eyzies depuis 1951 sur la proposition et l'accord du maire de l'époque.

Dès la création les préhistoriens français et quelques étrangers participent à la gestion et aux activités de la Société. Parmi eux des noms sont connus ou reconnus tel l'abbé Henri Breuil et surtout Denis Peyrony. Tous les deux resteront des présidents d'honneur actifs jusqu'à leur disparition. Tous les noms ne peuvent être cités mais rappelons ceux de quelques citoyens des Eyzies comme Séverin Blanc, Jean Minier Le Clech ainsi que la présence comme membre de deux maires. Il s'agit de Messieurs Pierre Lesvignes et Charles Dufour. Les habitants sont aussi nombreux à avoir rejoint les rangs de la société.

Actuellement les membres de la Société sont présents sur tout le territoire français ; quelques-uns sont étrangers. Ceci est une particularité de la Société : le siège social est aux Eyzies et la plupart des membres sont répartis sur tout le territoire national et à l'étranger.

Aujourd'hui la Société perpétue et pérennise l'héritage culturel de ses fondateurs et anciens en organisant aux Eyzies, tous les ans au mois d'août pendant une dizaine de jours, un congrès plus communément appelé les « Journées de la Préhistoire ». La première partie est réservée à des ateliers d'initiation à l'intention des néophytes, à la connaissance approfondie de la préhistoire mais aussi à des visites sur les sites archéologiques et préhistoriques de la région.

La seconde partie voit se dérouler une série de conférences qui portent sur les nouvelles acquisitions en préhistoire ainsi que sur les sciences annexes ou connexes (géologie, ethnographie, éthologie, paléontologie etc.). Ces conférences sont données par des

scientifiques de premier plan qui répondent ensuite aux questions du public. Les journées de la préhistoire se terminent par une journée de sortie culturelle au cours de laquelle les membres peuvent visiter un site préhistorique dans l'un des départements voisins de la Dordogne. Enfin, un bulletin sur les travaux du congrès ou plus généralement sur la préhistoire et l'évolution des connaissances est édité et est réservé aux membres de la société dans lequel s'exprime les conférenciers.

En 2023, en collaboration avec le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire qui nous reçoit pour la première partie de nos journées, nous avons participé à l'atelier sépulture et écouté la présentation de la Vallée de la Vézère, de nuit avec pour décor de fond les falaises des Eyzies. De même quelques jours plus tard une conférence audiovisuelle a permis de découvrir l'outillage en os, bois végétal et bois de cervidés ainsi que quelques bijoux de nos ancêtres. Une conférence présentant le paléoenvironnement en Aquitaine lors du dernier maximum glaciaire termine cette semaine-là.

La suite s'est déroulée au Musée National de préhistoire où la plupart des communications eurent lieu. Ainsi nous avons écouté quelle furent les conséquences climatiques sur le peuplement du monde, un bilan sur les sites de la Forêt de Fontainebleau, comment interpréter et comprendre une grotte ornée, un aperçu sur les pétroglyphes du Luxembourg, la place des femmes chez les derniers chasseurs cueilleurs, les travaux d'une mission de prospection au Botswana, le patrimoine de la Société et le film documentaire présentant la vénus de Lespugue.

Le point d'orgue fut une visite approfondie de l'abri Pataud présentée par Roland Nespoulet docteur en préhistoire du Muséum National d'Histoire Naturelle qui fouilla lui-même les lieux dans les années 2000 qui nous fit visiter également le laboratoire qui vit travailler Haram Movius, professeur à Harvard (USA) qui lança les fouilles à partir de 1953. C'est dans le Lot à Cabrerets que nous avons terminé nos journées par les visites de la grotte du Pech Merle et par celle du centre-ville médiéval de la ville Gourdon.

Les travaux de l'année 2024 - du 5 août au 14 août - sont en cours d'élaboration. Ils seront présentés sur le site internet de la société à partir de fin juin : www.serpe.org. Nous rappelons que tous les travaux et conférences sont gratuits. Cela dit les visites des lieux et sites préhistoriques ou nécessitant un guide demandent évidemment une participation financière.

RALLYE VALLEE DE L'HOMME PERIGORD NOIR



Depuis le début des Années 2000, la Commune des EYZIES a le privilège d'accueillir notre Rallye automobile durant le 2e week-end d'octobre.

Créé à l'origine sur le Sarladais, il a migré sur la Vallée de l'Homme, dans ce magnifique écrin que représente particulièrement votre commune.

En 2023, les samedi 7 et dimanche 8 octobre s'est déroulée la 26e édition de cette épreuve sportive : « Le Rallye VALLEE de L'HOMME PERIGORD NOIR »

regroupant, au départ, 80 véhicules modernes ou VHC (Véhicule Historique de Compétition ayant plus de 30 ans d'ancienneté) devant couvrir 40 kms de parcours chronométrés sur les secteurs BEL- AIR / MARQUAY et Les EYZIES / ST - CIRQ sur 5 épreuves (3 et 2).

Durant ces 2 journées, la ville des EYZIES devient le centre opérationnel et logistique de l'épreuve, organisé autour de la Halle (direction de course) et le parking central (

regroupement des véhicules des concurrents et l'assistance technique) permettant ainsi d'accueillir de nombreux amateurs de belles voitures de course, gage d'une forte animation du cœur de ville.



Cette année encore ce rallye a pu se dérouler dans des conditions optimales, inondé d'un très beau soleil automnal contribuant à une réelle réussite tant sportive qu'au niveau animation.

D'évidence le cadre offert, rare et exceptionnel, et les belles routes ombragées et sinueuses de notre campagne sont particulièrement appréciés des concurrents, essentiellement périgourdins et régionaux, incluant quelques voisins du Lot.

L'édition 2023 a été très animée : les équipages locaux ont su briller par leurs talents et leurs esprits de compétition. Bravo à eux !

engagement sans faille des nombreux bénévoles (près de 150 personnes - directeurs de course, commissaires, responsables terrain - mobilisées pour le week-end) qui œuvrent à la préparation, à l'organisation et surtout à tous les aspects « sécurité » indispensables dans l'intérêt des coureurs mais aussi des spectateurs passionnés toujours aussi nombreux.

Je n'oublierai pas de citer également le soutien constant des Mairies concernées par les tracés définis, dont l'aide technique particulière apportée par La Mairie des EYZIES et son personnel.

L'Association « SARLAT SPORT AUTO » souhaite également remercier ici l'appui précieux de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental, sans oublier l'aide des 109 sponsors, petits ou grands (90 % locaux) indispensables à la tenue de cette manifestation. Ce succès est d'abord une œuvre collective.



Merci encore à toutes et tous et rendez-vous à l'automne 2024 pour une nouvelle aventure sportive !

Robert Valade, Président de l'Association.

LA CIE ALIX O PAYS DES MERVEILLES

Basée en Dordogne, elle existe depuis 2019.

La Cie propose des spectacles vivants en tout genre (spectacle très jeune public, spectacle familial et tout public).

Une quinzaine de spectacles existent touchant différentes disciplines : théâtre, théâtre d'objet, chant, histoire en kamishibai, marionnettes, marionnettes corporelles, danse, danse aérienne (voltige et verticale).

Des ateliers pédagogiques pour les groupes scolaires en lien avec des spectacles peuvent être proposés ainsi que des performances, des ateliers, des initiations.

Une création de spectacle sur mesure est possible à partir de votre projet et de votre lieu : N'hésitez pas à nous contacter.

<https://alixopaysdesmerveilles.wordpress.com>

Spectacles à venir :



Spectacle nocturne "Créatures" aux jardins panoramiques de Limeuil le samedi 1er juin

Spectacle nocturne "Créatures" les mardis 30 juillet + 6 août + 13 août et 20 août aux jardins panoramiques de Limeuil

Spectacle nocturne "Créatures" les mercredis 17 juillet + 24 juillet + 31 juillet + 7 août + 14 août + 21 août + 28 août au Manoir de la Salle à Saint Léon sur Vézère

Déambulation nocturne les jeudis 18 juillet + 25 juillet + 1 août + 8 août + 15 août + 22 août + 29 août à la maison forte de Reignac

Cie Alix ô pays des Merveilles

Contact : 06 08 64 95 32

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2024

MAI

4: Chœur de la Vallée de l'Homme à l'église de Manaurie (Duo devin)

19: Vide grenier de Saint Cirq

25: Nettoyage des Berges (suivant le temps)

JUIN

1: Nettoyage des Berges (suivant le temps)

7 et 8: Festival Sparkles Commarque

14: Fête de la Saint Jean - Saint Cirq

15: Kermesse de l'amicale laïque

29: Fête des croquants - Stade

JUILLET

7 : Brocante professionnelle parking de la Vézère

13 : Festival Bonnes ondes - Parking de fond de Gaume

14 : Fête de la Chasse - Feu d'artifice

20 : Danse voltige dans le parc de la Mairie avec Alix aux Pays des merveilles

27 et 28: Fête des boucaniers - Concours de Pétanque

29 : Musique en Périgord - Ensemble Baroque de Toulouse

30 : Festival de Montignac - Brésil et Bolivie

VENDREDIS GOURMANDS

12 - 19 - 26 juillet

2 - 9 - 16 - 23 août

A partir de 19H00 dans le parc de la Mairie

AOÛT

3 : Fête de la pêche

7 : Bison à la broche

14 : Fête du jumelage

22 : Visite Nocturne des Eyzies

SEPTEMBRE

21 : Loto des sorciers aux Eyzies

OCTOBRE

12/13 : Rallye de la Vallée de l'homme

25 au 28 : Voyage du jumelage

NOVEMBRE

8: Randonnée Nocturne des Sorciers + repas aux Eyzies

17: Loto du comité de jumelage

23/24: Téléthon

30: Marché artisanal de Noël à Saint Cirq

MAPPING SUR LES
FALAISES

20 juillet au 24
Août

Tous les soirs

Suivez-nous sur les réseaux pour toutes les informations concernant les manifestations :

Panneaupocket et Facebook :

Commune des Eyzies

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

VOIRIE :

Notre commune d'une superficie de 37 km² est parcourue par un dense réseau routier dont l'entretien incombe à des entités multiples.

Elle est située à l'intersection de 3 routes départementales, la D 47 Périgueux -Sarlat, la D 48 vers St Cyprien, et la D 706 Campagne - Tursac, qui sont à la charge du département.

6 routes sont intercommunales (17 kilomètres) comme celle qui va du pont à St Cirq, celle qui va de Manaurie à Calais ... donc entretenues par la communauté de communes.

66 kilomètres sont de la stricte compétence communale. Les petits travaux courants (entretien des bas-côtés , comblement des « nids de poule »...) sont exécutés par les agents communaux. La réfection d'une chaussée est réalisée soit par les agents de la commune de Rouffignac qui dispose du matériel nécessaire (en échange de travaux divers), soit par une entreprise spécialisée après mise en concurrence.

La voirie communale englobe également les chemins ruraux qui sont ouverts au public mais que la commune n'a pas l'obligation d'entretenir.

LA VELO ROUTE



La vélo-route voie verte n'est certes pas une réalisation communale puisqu'elle émane de la communauté de communes, mais prenant son départ en bas de la mairie pour désormais rejoindre Limeuil, elle participe à l'aménagement paysager et à la vitalité du bourg.

La CCVH a le projet de créer une Vélo Route Voie Verte entre le nord et le sud de la vallée (50km), de Aubas à Limeuil.

Un premier tronçon de 22,3km reliant les communes de St Chamassy aux Eyzies, constitue la première tranche de ce projet. Le tracé vient s'inscrire au cœur de la vallée de la Vézère, en suivant le fil de la rivière. Il

emprunte en grande partie des chemins existants, type chemins ruraux mais également d'anciens chemins de halage. Ces chemins, quasi invisibles aujourd'hui, accompagnaient la rivière lorsqu'elle était encore une voie de communication importante pour la vallée.

Le franchissement de la Vézère est nécessaire à la sortie sud du Bugue en raison de la contrainte topographique du lieu (falaise, voie ferrée, route départementale et rivière). Une passerelle est donc implantée au lieu-dit « Les Courrèges » depuis l'automne 2023. Elle n'est

accessible qu'aux piétons et véhicules non motorisés. Les travaux de voirie et d'aménagement ont été engagés en avril 2022. Ils ont été en partie terminés au printemps 2023.

27 000 personnes ont emprunté ce parcours entre juin et décembre 2023.



Quel trajet puis-je faire cet été ?

La portion de voie verte entre les Eyzies et le Bugue, permet d'accéder à un parcours de 14km.

Pour les adeptes de la voie verte non partagée, 2 parcours sont accessibles sur cette portion (4,5km entre le bourg des Eyzies et la route de St Cirq et 4,8km entre le parking de la mairie du Bugue et le pont de Campagne), idéal pour les parcours en famille.

Un second tronçon de Limeuil à St Chamassy constitue un itinéraire de 5,5km.

La portion de voie verte se situe entre le Château de la Vitrolle en amont de la commune de Limeuil et St Chamassy, plus au sud, coté rivière Dordogne. L'itinéraire plat de 4,5 km est accessible à tous. Sur cette partie, 2,3 km sont en voie non partagée, du parking du stade de Limeuil au domaine de la Vitrolle, idéal pour des parcours en famille.

Les traces GPX des parcours sont disponibles en téléchargement sur le site de l'office de tourisme Lascaux Dordogne, vallée Vézère :

<https://www.lascaux-dordogne.com/fr/la-voie-verte>

Location de vélos à assistance électrique en VALLÉE VÉZÈRE

Vallée de la Vézère



Peur du dénivelé ? Louez nos vélos à assistance électrique (VAE), en libre-service 24h/7j sur 4 stations (Montignac, les Eyzies, Rouffignac et Le Bugue). Autonomie d'environ 50 à 70 km.

C'est simple, économique et pratique.

Ecolo et branché, le VAE permet de sillonner le territoire en toute légèreté et d'en découvrir les monts et merveilles.

Soyez zen,
adoptez la VAE attitude !

Location sur :
www.velo.valleevezere.com

La vallée Vézère à vélo

VTC - Vélo à assistance électrique (VAE) - Vélo de route

Pédalez tout en profitant de la beauté des paysages de la vallée de la Vézère : rivière, falaises, versants boisés, larges plaines agricoles, châteaux, causses, vallons, bourgs anciens.

Nos véloroutes ont été sélectionnées par la Communauté de Communes de la vallée de l'Homme pour leur faible trafic et vitesse limitée. Ce sont des routes secondaires partagées. Un panneau indique la direction à prendre à chaque intersection. A droite toute !

Cyclistes amateurs ou confirmés ? Des itinéraires à la carte pour tous ! Faites votre parcours selon votre forme et votre niveau en allant de village en village.

Enfourchez votre vélo et offrez-vous d'inoubliables virées en solo, entre amis ou en famille dans la vallée de la Vézère !

Planguide à télécharger sur :
www.lascaux-dordogne.com

Office de Tourisme Lascaux-Dordogne Vallée Vézère
05 53 51 82 60 - contact@lascaux-dordogne.com

PLAN GUIDE VÉLOROUTE

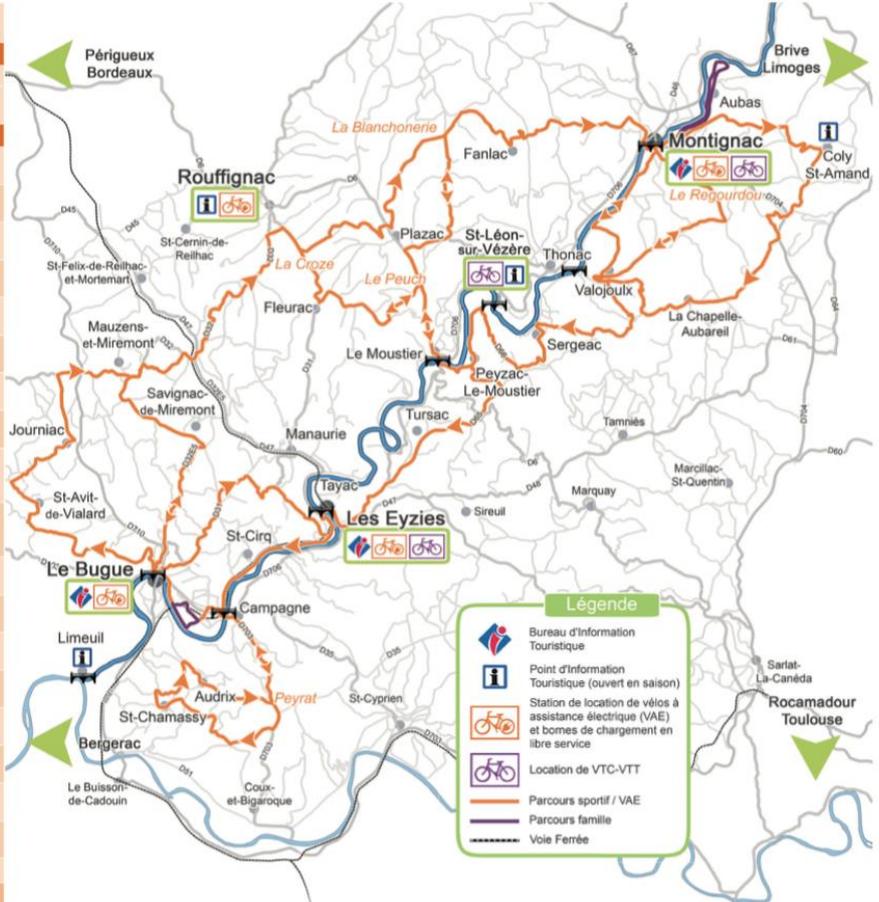


La vallée Vézère à vélo

Itinéraires à la carte
200 km de véloroutes



Itinéraires cycloroute (aller simple sauf "boucle")	distance en km	dénivelé cumulé positif
PARCOURS FAMILLES		
boucle d'Aubas	3,7	+48
boucle de Malmussou (Le Bugue)	3,3	+18
PARCOURS SPORTIFS / VAE		
Montignac ⇔ Coly-St-Amand	9,3	+216
Coly-Saint-Amand ⇔ Valojoux	13,8	+186
Valojoux ⇔ Montignac par route	7,7	+64
Valojoux ⇔ Montignac par chemin (Regourdou)	8,2	+163
Valojoux ⇔ Peyzac-le-Moustier	15,2	+363
Peyzac-le-Moustier ⇔ Les Eyzies	11,3	+204
Les Eyzies ⇔ Le Bugue par la vallée	11,7	+92
Le Bugue ⇔ Les Eyzies par les coteaux	12,8	+244
Le Bugue ⇔ Mauzens-et-Miremont par Journiac	22,2	+451
Le Bugue ⇔ Mauzens-et-Miremont par Savignac	12,1	+266
Mauzens-et-Miremont ⇔ La Croze (Rouffignac)	11,5	+258
La Croze (Rouffignac) ⇔ Le Peuch (Plazac)	10,9	+96
Le Peuch (Plazac) ⇔ Peyzac-le-Moustier	5	+22
La Croze (Rouffignac) ⇔ La Blanchonerie (Fanlac)	11,5	+251
Le Peuch (Plazac) ⇔ La Blanchonerie (Fanlac)	7,8	+221
La Blanchonerie (Fanlac) ⇔ Montignac	9,9	+149
Campagne ⇔ Peyrat (Campagne)	4,8	+179
boucle de St-Chamassy-Audrix	14,4	+305
Total Linéaire	203,8	
Boucle Principale	113,4	



AIDE À L'ACHAT POUR UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Par la Communauté de Communes

voom Vallée
de l'Homme

Aide à l'achat

Jusqu'à 200€ pour un vélo à assistance électrique
neuf ou d'occasion*



* Voir les conditions sur notre site cc-valleedelhomme.fr



La Communauté de Communes Vallée de l'Homme souhaite favoriser le développement de l'utilisation du vélo à assistance électrique sur son territoire, pour que les habitants puissent réaliser des trajets domicile-travail quotidiennement.

Une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique est donc proposée aux habitants majeurs de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme :

Le montant de l'aide pour 1 vélo à assistance électrique neuf est de 200 €, dans la limite de 25 % du prix d'achat.

Le montant de l'aide pour 1 vélo à assistance électrique d'occasion est de 100 € dans la limite de 25 % du prix d'achat.

Aucune aide financière ne sera délivrée pour tout autre vélo (neuf ou d'occasion).

Modalités de versement de l'aide financière

Compléter et renvoyer la demande (ou la déposer en main propre) à l'adresse postale suivante - Communauté de Communes Vallée de l'Homme, 28 Avenue de la Forge 24 620 LES EYZIES - accompagné d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, la copie de la carte d'identité, un RIB et un devis du vélo à assistance électrique (en précisant le modèle).

Si le dossier est complet et éligible, l'utilisateur recevra de la part de la CCVH, une réponse positive avec un numéro de dossier qui lui sera propre, dans un délai de 4 semaines (sans réponse au terme de ces 4 semaines, l'utilisateur doit considérer que la réponse à sa demande d'aide financière de la CCVH est négative).

Une fois la réponse positive de la part de la CCVH, il suffit d'acheter le vélo chez le revendeur de votre choix et transmettre la facture dans un délai maximal de 4 semaines, par voie postale, électronique ou en main propre, en précisant bien son numéro de dossier, préalablement transmis par la CCVH. La facture devra préciser de nouveau le modèle du vélo à assistance électrique.

L'État a également mis en place une aide à l'achat pour un vélo à assistance électrique neuf. Depuis le 15 août 2022, l'obtention de l'aide bonus écologique n'est plus conditionnée par l'obtention préalable d'une aide locale et son plafond a été augmenté.

Le bonus écologique pour l'achat d'un vélo électrique peut atteindre les montants suivants :

- 400 € pour un particulier avec un revenu fiscal de référence par part égal ou inférieur à 6 300 € (pour l'année qui précède l'achat du vélo) ou une personne en situation de handicap
- 300 € pour un particulier avec un revenu fiscal de référence par part égal ou inférieur à 13 489 € (pour l'année qui précède l'achat du vélo).

Conditions

- Le vélo doit être neuf, sans batterie au plomb, avec un cycle de pédalage électrique d'une puissance de 0,25 kilowatt et une alimentation réduite puis interrompue à 25 km/h ;
- Le demandeur s'engage pour une durée d'un an à compter de la date de facturation du VAE, à ne pas le revendre et à pouvoir fournir la preuve à l'Agence de Services et de Paiement (ASP). Plus d'informations sur le site du gouvernement en cliquant [ici](#)

Le bénéficiaire doit remplir et signer un formulaire disponible sur le site Service Public et à l'envoyer par courrier à la Direction régionale de l'Agence de Services et Paiement (ASP). Attention, la demande d'aide doit être formulée auprès de l'ASP au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo.

Pièces à fournir

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité
- Relevé d'identité bancaire ou postal du bénéficiaire
- Justificatif de domicile en France de moins de 3 mois
- Copie de la facture d'achat du cycle
- Copie de l'avis d'imposition de l'année précédant l'achat du cycle. Toutes les pages de l'avis d'imposition doivent être transmises à l'ASP
- Copie de la preuve du paiement de l'aide attribuée par la Communauté de Communes

L'AIRE DE CAMPING-CARS

L'aire de camping-cars idéalement située au bord de la Vézère, longée par la véloroute, méritait d'être mise en valeur pour accueillir les véhicules qui y stationnent sur 42 emplacements.

Sa rénovation et sa gestion ont été confiées à la Sté camping-cars Park : celle-ci a réalisé les investissements matériels, remboursés par la collectivité sur 10 ans ; responsable de la gestion de l'aire, elle reverse à la commune un pourcentage sur les locations.

Cette organisation permet de valoriser et rentabiliser le site en supprimant la tâche d'encaissement des nuitées.

Les retours des utilisateurs pour cette première année de mise en service sont tout à fait élogieux.



LE PARKING P2 DIT DE « LA MILANAISE »



La commune disposait pour recevoir les dizaines de milliers de visiteurs annuels de plusieurs zones de stationnement : le parking gratuit du PIP, propriété du département, le parking de la Vézère qui accueille le marché du lundi pendant la saison estivale et les différents emplacements matérialisés sur la voirie.

L'insuffisance de places de parking, qui est également une perte de ressources, a conduit à une réflexion sur l'aménagement du terrain en contrebas de la voie ferrée entre la route départementale et la Vézère. Désormais une centaine de véhicules peuvent se garer une journée entière pour un prix modique de 3 €.

MISE EN VALEUR DES MONUMENTS DE SIREUIL ET DES LAVOIRS



Monument aux morts de Sireuil - Avant / Après



Après la restauration de la Vénus de Sireuil, le monument aux morts a été réhabilité de fond en comble pour permettre d'honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour la France.

Merci à Didier Spadi, employé municipal qui a permis de restaurer ce monument.

Ainsi avec la Croix, la Vénus et le monument aux morts, le bourg de Sireuil retrouve toute sa légitimité et sa beauté d'antan.



Les lavoirs de la commune ont été nettoyés.



Lavoir de la rivière aux Eyzies - Lavoir de Saint Cirq

LA FIBRE EST LÀ !



L'accès à internet est de nos jours indispensable, tant pour les entreprises et les services publics que pour les citoyens.

C'est pourquoi le Conseil départemental a fait du numérique une de ses priorités stratégiques et a confié au Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN) la conception et la réalisation du réseau, pour passer du Haut au Très Haut Débit. Son déploiement est l'un des chantiers les plus ambitieux jamais réalisés en Dordogne.

Dans les campagnes et zones périurbaines, la fibre est particulièrement attendue. A la clé, des effets positifs sur le rayonnement des territoires et sur l'économie locale.

Ainsi, grâce à l'action des collectivités, il est possible de s'abonner à la fibre sur la commune des Eyzies. Actuellement, 987 logements sont éligibles ; il y a d'ores et déjà 297 abonnés à la fibre sur la commune et 26 commandes sont en cours. Vous pouvez vérifier votre statut d'éligibilité sur <https://nathd.fr/eligibilite/>.

C'est le meilleur d'Internet qui est dans les foyers et les locaux professionnels de la commune !

Le travail des équipes de Périgord Numérique et des entreprises missionnées porte aujourd'hui ses fruits et permet de concrétiser la politique d'aménagement du territoire et des financements engagés par l'ensemble des collectivités : le Département de la Dordogne, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit et les Communautés de Communes et d'Agglomération.

Périgord Numérique (SMPN) construit le réseau public de fibre optique sur le département de la Dordogne et a pour objectif d'apporter la fibre dans chaque foyer, quel que soit son lieu d'implantation. Mais une précision importante, Périgord Numérique ne commercialise pas d'abonnement.

Un atout pour la qualité de vie des habitants, pour les performances des entreprises, et pour l'attractivité de notre territoire.

La fibre optique permet d'avoir un meilleur débit et donc de télécharger, transférer des données, surfer sur internet, connecter vos objets et télétravailler ... tout en même temps et de manière extrêmement fluide et efficace.

Adieu les lenteurs de connexion et l'image qui se fige !

Alors comment ça se passe ?

Pour ceux qui n'ont pas encore adhéré à la fibre, il est fort probable que des opérateurs internet aient contacté eux-mêmes leurs clients ADSL pour leur proposer des offres commerciales de raccordement à la fibre optique.

Mais ces opérateurs ont le choix de proposer ou non des offres dans la commune. Plutôt qu'attendre une proposition, vous pouvez contacter vous-mêmes les opérateurs pour en savoir plus.

Comment la fibre arrive-t-elle de ma rue jusqu'à mon foyer ? Que dois-je faire ou préparer ?

Depuis le Nœud de Raccordement Optique situé sur votre commune, la fibre arrive jusqu'à un boîtier situé dans votre rue et permet de raccorder plusieurs foyers.

Lorsque vous aurez souscrit une offre commerciale auprès d'un opérateur, c'est lui qui viendra mettre en place la dernière partie de liaison, depuis le boîtier situé dans votre rue jusqu'à l'intérieur de votre foyer.

En principe, l'opérateur utilisera pour cela le même cheminement que celui de votre ligne téléphonique actuelle, donc soit dans la même gaine, soit en aérien. Ceci signifie aussi que le boîtier de raccordement final sera situé au même endroit que votre actuelle prise téléphonique.

POINT SUR LA RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DU BOURG



La station d'épuration du Bourg des Eyzies a été construite dans les années 1980. Elle a fait l'objet d'une réhabilitation partielle en 1996. Cette station de type Boue Activée permettait de traiter la pollution de 1 900 Habitants.

Un diagnostic réalisé en 2013 a mis en évidence sa vétusté et de son faible dimensionnement.

Afin de se faire assister dans la mise en œuvre de ce lourd programme d'investissement, la commune a transféré sa compétence assainissement au Syndicat Mixte Des Eaux 24 (SMDE24) pour une exploitation par la Régie Départementale des Eaux 24 (RDE24) en 2018. Depuis, d'importants travaux ont été réalisés comme le renouvellement de la station d'épuration de Sireuil, la création du réseau d'assainissement route du Sorcier jusqu'au camping, la réhabilitation du poste de refoulement de la mairie et désormais la reconstruction de station d'épuration du Bourg.

La reconstruction de cette station a nécessité la réalisation d'un dossier règlementaire type loi sur l'eau et des nombreuses études : faunistique et floristique, pédologique, géotechnique, hydrologique, acoustique, amiante, un diagnostic archéologique... Le permis de construire a été délivré après autorisation du Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en 2023.



Cette nouvelle station d'épuration d'une capacité de 2 400 Equivalents Habitants sera de type Boue activée en aération prolongée. La filière de traitement permettra de retenir les sables, les graisses, la pollution carbonée, azotée et bactérienne. L'eau traitée respectera les objectifs d'eau de baignade. La mise en service est prévue pour l'été 2024.

Cette opération coûte 2 200 000 € HT et bénéficie d'une subvention de 935 238 € de la part de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Ces travaux sont réalisés par les entreprises OPURE (Le Buisson de Cadouin) et Vigier (Thiviers) sous la maîtrise d'œuvre de ADVICE (Blanquefort).

PERIGORD NOIR RENOV'



Service public gratuit pour la rénovation de l'habitat en Périgord noir*

* Service organisé par votre communauté de communes



Le service public pour la rénovation de l'habitat en Périgord Noir, organisé par votre communauté de communes :

Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet: 05.53.45.44.62

Le conseiller Périgord Noir Renov' avec France Renov' diagnostique les aides dont vous pouvez bénéficier - de l'aide financière aux travaux, aux certificats d'économie d'énergie en passant par le tiers financement ou l'emprunt à taux zéro... - selon vos ressources, la nature de vos travaux ou encore l'actualité des dispositifs nationaux.

Ces conseils sont gratuits, neutres et indépendants pour que vous obteniez le meilleur financement possible.

L'établissement de votre plan de financement avec le conseiller constitue une étape très importante de votre projet puisqu'il va vous permettre de déterminer si celui-ci est viable et comment vous allez le financer.

Quelques aides mobilisables selon les projets et le profil du foyer :

- MA PRIME RÉNOV'
- MA PRIME RÉNOV' Parcours accompagné
- MA PRIME ADAPT'
- MA PRIME LOGEMENT DECENT
- LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)
- LA TVA À TAUX RÉDUIT
- L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO (ECOPTZ)
- AIDES DES CAISSES DE RETRAITE
- AIDES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
- AIDES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES et DES COMMUNES

URBANISME ET GUICHET UNIQUE

La vallée de la Vézère possède des qualités patrimoniales et paysagères remarquables. Elle concentre également de nombreux secteurs en zones protégées au titre du patrimoine naturel, paysager, architectural et archéologique. La conservation et la mise en valeur de ces lieux structurent le Grand Site de France Vallée de la Vézère, visant à pérenniser un développement durable et intégré de la vallée.

Instance initiée en 2013, le Guichet Unique accompagne toute personne porteuse d'un projet de travaux de type construction, restauration ou extension (bâtiment agricole, d'habitation, infrastructure publique et autres). L'objectif est de mettre à disposition de ces personnes, un accompagnement concerté et des conseils adaptés à leur projet, afin de faciliter les démarches techniques et administratives, et d'orienter les projets vers une plus grande intégration du bâti. Le Guichet Unique, gratuit, se déroule une fois par mois.

Dates des consultations au guichet unique de 2024 :

- Jeudi 16 mai
- Jeudi 6 juin
- Jeudi 4 juillet
- Jeudi 19 septembre
- Jeudi 10 octobre
- Jeudi 7 novembre
- Jeudi 5 décembre

Services présents au Guichet Unique

- L'Architecte des Bâtiments de France (ABF)
- La Direction Départementales des Territoires (DDT)
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Le service instructeur de la Communauté de Communes,
- Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE)
- La Chambre d'agriculture (pour les projets agricoles)
- Le Maire de la commune ou son représentant

La prise de rendez-vous se fait auprès de l'équipe du Grand Site de France Vallée de la Vézère, 30 jours maximum avant la date du Guichet Unique :

Thomas Chiorozas : 05 53 06 44 88 - Caroline Fillaire : 05 53 06 06 47

Mail : guichet-unique@pole-prehistoire.com

La vallée de la Vézère possède des paysages remarquables où la qualité de l'architecture locale traditionnelle contribue à leur beauté reconnue par la labellisation Grand Site de France.

Dans le but de préserver les paysages et le patrimoine architecturale, les Communautés de communes du Grand Site de France Vallée de la Vézère ont souhaité réaliser un outil d'aide à la décision afin d'accompagner les porteurs de projet de construction ou de rénovation dans le choix des couleurs des teintes et matériaux.

Ce guide concerne tous les projets construction ou de rénovation de maisons, de commerces ou de bâtiments d'activités. Il propose des couleurs et des matériaux pour les façades, menuiseries et toitures. Il est disponible en mairie et dans les services urbanisme.

Pour appréhender au mieux les couleurs des enduits, une palette d'échantillons montrant différentes teintes et finitions possibles est disponible en mairie pour consultation.

Quels que soient les couleurs ou matériaux choisis, le porteur de projet doit déclarer ses travaux en mairie. Ce guide de coloration du bâti n'exempte pas de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France lorsque le projet est situé en secteur protégé.

Le guide de coloration a été intégré au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, il devient donc prescriptif.

“ Permis de construire en ligne... ”

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager), **un nouveau service communal en ligne, sécurisé, gratuit et accessible:**

<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

- Service accessible à tout moment et partout
- Gain de temps et d'argent
- Démarche plus écologique
- Transparence sur le traitement des demandes

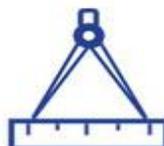


COMMENT FAIRE ?

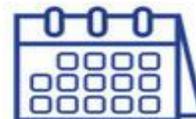
JE PRÉPARE MON DOSSIER



Choisir le bon formulaire CERFA adapté à vos travaux



Editer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

JE DÉPOSE EN LIGNE



Rendez-vous sur <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>



(France)Connectez-vous



Déposez votre dossier



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Vallée
Homme



GRAND SITE DE FRANCE VALLÉE DE LA VÈZÈRE

GUIDE DE COLORATION DU BÂTI

MAISONS habitations

Nuancier des teintes et matériaux pour les projets de construction ou de rénovation des maisons d'habitation : menuiseries, enduits, bardages et matériaux de couverture.

Ce guide vous accompagnera dans vos choix, avant de construire votre projet :

- Regardez autour de vous : environnement paysager, teintes des constructions voisines...
- Pensez à l'intégration de votre projet : n'oubliez pas qu'il sera visible des autres et qu'il peut impacter le paysage !
- Veillez à valoriser notre patrimoine ancien ou en devenir dans le respect de l'environnement local.

Quels que soient les couleurs ou matériaux choisis, vous devez déclarer vos travaux en mairie. Pour tout conseil et renseignement prendre contact avec le service urbanisme de votre secteur.

Pour une intégration harmonieuse dans le paysage et une mise en valeur du patrimoine bâti, la commune, le service instructeur ou l'Architecte des Bâtiments de France (en secteur protégé), pourront imposer des prescriptions sur le choix des enduits, bardages ou type et coloris de couvertures.

LES ENDUITS DE MAISONS NEUVES*



* Les teintes sont données à titre indicatif d'après le nuancier Color Chaux de St-Astier. S'assurer auprès de votre fabricant de la concordance des teintes. Le nuancier donne à voir uniquement des références de teintes et un aspect de finition, en aucun cas il ne prescrit une marque ou un fabricant.

Des échantillons de différentes teintes et finitions sont disponibles en mairie.

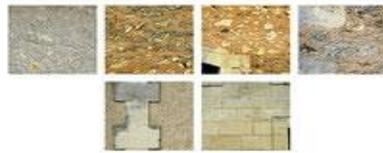


L'emploi d'un enduit « blanc » est interdit.



En site protégé, l'Architecte des Bâtiments de France sera particulièrement attentif à la cohérence des couleurs avec le contexte du bâti, son environnement et son histoire, pouvant entraîner une palette des couleurs plus limitée.

LES ENDUITS ET REJOINTEMENT DU BÂTI ANCIEN



Exemple d'enduits de restauration observés sur le territoire : Observez les teintes et les finitions des « vieux enduits » alentours. Dans le cadre de la restauration du bâti ancien, utiliser des sables locaux, de la chaux aérienne CL ou chaux hydraulique naturelle NHL favorisant les échanges hygro-métriques dans les murs. De ce fait, le recours à des enduits « prêts à l'emploi » contenant de la chaux hydraulique artificielle (XCL) ou encore du ciment est prosaïté.



Certains bâtiments anciens ont été conçus pour être enduits et ne peuvent pas être en pierres apparentes.

LES BARDAGES DES MAISONS NEUVES



L'utilisation de laque colorée est à proscrire.

Privilégier un bois naturel chaulé, du brou de noix ou de l'huile de lin. Certaines essences peuvent s'employer sans traitement (ex : châtaignier).

LES TEINTES DE MENUISERIES



Le principe du nuancier RAL est d'avoir des couleurs codifiées dans un nuancier universel. C'est avoir la garantie de retrouver exactement la même teinte des années après son application.

Pour vous assurer du respect de la teinte choisie indiquez le code RAL à votre distributeur, fabricant ou artisan.



En site protégé, l'Architecte des Bâtiments de France sera particulièrement attentif à la cohérence des couleurs avec le contexte du bâti, son environnement et son histoire, pouvant entraîner une palette des couleurs plus limitée.

LES MATÉRIAUX DE COUVERTURE



L'andouze, la lauze et les tuiles plates petit moule 17x27 ou 17x28, à pente variable, vieilles ou patinées sont particulièrement adaptées aux fortes pentes en cas de réhabilitation d'un bâti ancien.



Les tuiles canal de courant et de couvert ainsi que les tuiles mécaniques sont adaptées pour des couvertures à faibles pentes en cas de réhabilitation d'un bâti ancien. Utiliser des tuiles ponchées et fanées.



L'utilisation de tuiles noires ou anthracites est interdite.



Les tuiles 20x30, brunes, patinées ou vieilles sont tolérées pour les constructions neuves à fortes pentes.

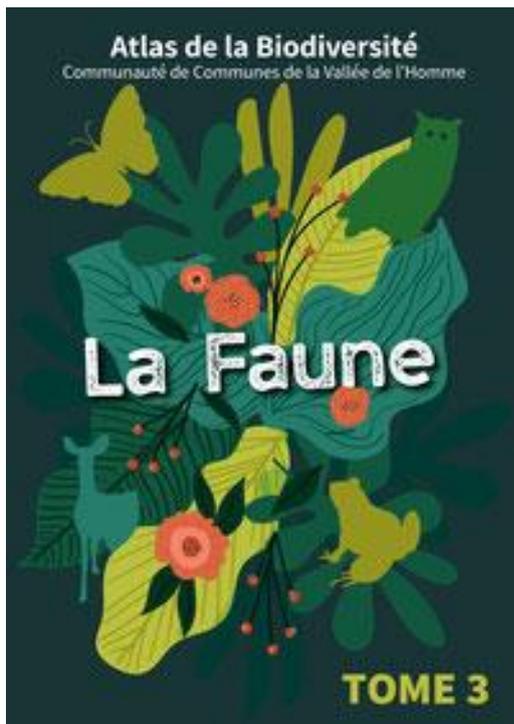


Les tuiles mécaniques à ondes sont tolérées pour les couvertures à faibles pentes pour les constructions neuves et les bâtiments annexes neufs.

Les communautés de communes de la Vallée de l'Homme et de Sarlat Périgord Noir ont annexé ce guide au Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Les coloris et matériaux présentés ici s'imposent donc à tous les porteurs de projet.



L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE



En 2021, la communauté de commune s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité (ABS) sur l'ensemble de son territoire, devenant ainsi le plus grand ABC de France. Terminé en juillet 2023, ce projet a permis d'harmoniser et étoffer les connaissances fauniques et floristiques à l'échelle communale.

Un Atlas de la biodiversité est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Au-delà des inventaires qui ont été réalisés pour accroître la connaissance, ce projet va favoriser une prise en compte de la préservation de la biodiversité à toutes les échelles : auprès des élus, des techniciens des collectivités, des habitants, des animateurs et médiateurs, des visiteurs et surtout des enfants. L'objectif de cet atlas est la diffusion de la connaissance écologique pour qu'elle soit apprise, connue et intégrée.

L'atlas s'est terminé au cours de l'été 2023 mais les actions ont pour but de perdurer dans le temps. Ce projet est un pas de plus pour la connaissance de la biodiversité locale et sa préservation.

Tichodrome échelette - Tichodroma muraria

Seul représentant de sa famille, les ornithologues ont eu la chance de voir le majestueux Tichodrome échelette ! Ils préfèrent généralement les milieux montagnards compris entre 1000 et 3000m d'altitude, alors que font-ils en dans la vallée de l'homme ? A l'heure de l'hiver, ils se déplacent dans des milieux plus bas pour continuer à bénéficier de nourriture, et il s'avère que les falaises du territoire sont parfaites pour ces petits passereaux. A l'allure d'un papillon, ses ailes noires arrondies sont contrastées par des petites plumes rouge sang et des gros points blancs. Malgré ses couleurs vives, ailes fermées, le Tichodrome échelette se confond dans son environnement minéral avec son corps grisâtre. Son long bec légèrement courbé lui permet d'aller chercher ses proies dans les petites cavités des parois rocheuses. Soyez à l'affût si vous vous baladez avant son départ !



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

9 JUIN 2024

3 bureaux de vote

Les Eyzies – Manaurie – Saint Cirq

LE BUDGET 2024

Le Conseil Municipal a voté le bilan de l'année 2023, lors de son conseil municipal du 1er février, avec un excédent global de 514 915 € qui est reporté sur le budget primitif 2024 pour permettre des investissements supplémentaires.

Le budget 2024 a été construit selon deux objectifs : maîtriser les dépenses de fonctionnement (l'ensemble des charges de personnels, des fluides, etc.) et prévoir des dépenses d'investissements permettant de réaliser des projets structurants et durables.

Le fonctionnement représente 2 375 275 € et l'investissement est de 845 962 €.

Taxe foncière : La Municipalité n'a pas augmenté le taux de la taxe foncière pour ne pas impacter les ménages déjà touchés par l'inflation. Mais alors, pourquoi celle-ci va tout de même augmenter ? La hausse mécanique a été effectuée à l'échelle nationale en raison de l'inflation. En effet, les valeurs locatives servent de base du calcul à l'impôt foncier étant elles-mêmes corrélées à l'indice des prix à la consommation de l'INSEE (le taux d'augmentation des bases pour 2023 est de 3,9 %).

Quels sont les projets de l'année à venir ? Parmi les principales actions menées par la municipalité pour l'année 2024 :

- Le début de l'aménagement de la salle des associations de St Cirq,
- La poursuite du renouvellement du parc de l'éclairage public (passage en LED) sur l'Avenue de la Préhistoire et une partie de l'Avenue de Laugerie),
- Installation de bornes et de bâches incendie
- Aménagement d'une piste forestière sur le massif des « Tours »
- Le programme de travaux courants (voirie, fin de l'adressage, cadre de vie, etc.)

Résumé des conseils municipaux

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2022

- Sorties de biens de l'actif
- Aménagement d'un parking d'accueil touristique - Demande de la Dotation d'équipement des territoires Ruraux 2023 (DETR)
- Travaux de génie civil de Télécommunications : Renforcement LE COMBAL/POSTE TAYAC - Secteur 7
- Travaux de génie civil de Télécommunications : Rénovation HTA CAMPAGNE/MANAURIE - Secteur 7
- Génie civil Réseau Fibre / Renforcement Le Combal - Tayac
- Demande de programmation de travaux coordonnés - Secteur de Beune
- Création de poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet faisant fonction d'AESH pour l'école Séverin Blanc
- Renouvellement du contrat de travail d'un poste d'agent d'entretien au service technique
- Renouvellement contrat parcours emploi compétence
- Modalités de fonctionnement du Compte Epargne-Temps (C.E.T) à présenter au Comité Technique
- Assurance statutaire des agents
- Classement au titre des Monuments Historiques de la Grotte de Cazelle
- Classement et aliénation de chemins à « La Cabane - Tayac »
- Adhésions et transfert de la compétence obligatoire « Protection du point de prélèvement » de la commune de Beynac-et-Cazenac au SMDE 24
- Convention de participation financière liée à la compétence scolaire - matériel pédagogique RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté)
- Adaptation des horaires du Bureau de Poste

QUESTIONS DIVERSES

- Requalification du bourg de Saint-Cirq : Groupe de travail
- Terrain de « Cayre-Vézère »
- Villages VIP : Planning des actions
- Repas de fin d'année : Tarifs
- CIAS Vallée de l'Homme (Centre Intercommunal d'action sociale)
- Service Assainissement : Intervention de Monsieur Mathieu RAYMOND, Directeur du RDE24

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2023

- Compte administratif 2022
- Bilan des recettes de fonctionnement en 2022
- Electricité (bouclier tarifaire et/ou amortisseur électricité)
- Aire de camping-cars : Modification de la gestion
- Personnel - Renouvellement de contrat
- Etat d'assiette et destination des coupes de bois - Année 2023
- Chemin de la Cabane
- Projet de modification du périmètre du site Natura 2000 FR700668 « La Vézère » : Avis du Conseil
- Mécénat : Acceptation des dons des personnes privées

- Demande de Monsieur Gatinel pour un changement d'assiette et l'aliénation d'un chemin rural sur la commune déléguée de St Cirq
- Demande de Monsieur Gatinel pour un changement d'assiette et l'aliénation d'un chemin rural sur la commune déléguée de St Cirq
- SDE 24 : Modification des statuts
- Avis sur le Plan de mobilité simplifié de la communauté de communes Vallée de l'Homme
- Dénomination et numérotations des voies de la commune : Ajout d'une voie

QUESTIONS DIVERSES

- Villages VIP
- Composteurs
- Santé sur le territoire

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

- Affectation des résultats 2022
- Fixation des taux des taxes directes locales - Année 2023
- Subventions aux associations
- Budget primitif 2023
- Fonds de concours pour location d'un véhicule électrique
- Carte de stationnement pour les commerçants
- Legs d'une maison
- Création d'un emploi d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe)
- Projet de délibération à soumettre au Comité Technique concernant la modification du temps de travail et portant modification et création d'emplois au tableau des effectifs
- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions de sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnelle (RIFSEEP) - Modification de la délibération D_2110_60 du 4 octobre 2021
- Tarifs de location de la Halle - Période estivale
- Aménagement de la traversée de Manaurie
- Occupation temporaire du Domaine Public Fluvial
- Propositions d'aménagements paysagers à l'entrée des Eyzies (RD47 - pont routier) et RD 706 (devant le cabinet médical)
- Adhésion à la Charte de l'Arbre Dordogne Périgord pour réduire et supprimer les incidents et les pratiques qui nuisent gravement aux arbres et valoriser le patrimoine de la commune
- Gestion de la forêt communale
- Approbation des statuts dans le cadre de l'adhésion à l'Agence Technique Départementale de la Dordogne (ATD 24)
- Déclassement d'une portion de voie communale n°202 (Promenade de la Vézère) en chemin rural
- Aliénation d'un chemin rural suite à déclassement d'une partie de la voie communale
- Demande de changement d'assiette au lieu-dit « Trou de la Combe »
- Changement d'assiette et aliénation d'un chemin rural aux lieux-dits « Labeille et Les Ribeyries »
- Collecte des ordures ménagères
- Cabinet médical : Loyers et charges

QUESTIONS DIVERSES

- Coupes de bois
- Pont SNCF

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

- Moulin de la confluence : Projets d'aménagements
- Moulin de la confluence : Mesures de débits complémentaires
- Application du régime forestier à la forêt communale
- Demande d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Pataye » commune déléguée de Manaurie
- Station d'épuration : Echange de terrain
- Vente d'une parcelle au lieu-dit « La Rouquette »
- Budget principal 2023 : Admission en non-valeur
- Aire pour camping-cars (Règlement et tarifs)
- Demande de fonds de concours pour l'achat d'un vidéoprojecteur
- Demande de fonds de concours pour l'achat d'un véhicule électrique
- Opération d'investissement d'éclairage public : Renouvellement du foyer 0332 (rue du Moulin)
- Tarifs des salles communales
- Montant du loyer logement de Sireuil (Ancienne mairie)
- Repas gourmands
- Vente de parcelles (rue du marché)
- Proposition de convention d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage (ATMO) avec l'Agence Technique Départementale (ATD24)
- Prêt-relais
- Modification du temps de travail et portant modification et création d'emplois au tableau des effectifs
- Création postes d'agents de maîtrise et suppression d'un poste d'adjoint technique suite à promotion interne
- Renouvellement du contrat dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétence

QUESTIONS DIVERSES

- Entretien trottoir
- Salle communale de St Cirq
- Adressage
- Stationnement

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

- Budget M57 : Correction sur la fongibilité des crédits sur la maquette budgétaire
- Virements de crédits : Informations au Conseil
- Institution d'une taxe annuelle sur les friches commerciales
- Aide plafonnée pour la destruction des nids de frelons asiatiques
- 4L Trophy : Demande de subvention
- Création d'un emploi d'adjoint administratif
- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle
- Convention d'affectation à des missions temporaires - Modification suite à la mise à jour de la protection des données personnelles
- Désignation du référent déontologue élu local
- Cabinet médical : Départ de la podologue
- Logement du presbytère
- Convention d'adhésion au Plan Départemental de Lecture Publique 2023-2028
- Convention pour le droit de pompage
- Route à proximité du camping Le Pech Charmant (Courrier de Mme la sous-préfète)
- Adressage
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable du SIAEP des deux rivières pour l'exercice 2022

QUESTIONS DIVERSES

- Station d'épuration
- Voirie forestière
- Route de la Borderie
- Cimetière de St Cirq
- Festivités du Musée

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2023

- Création d'un poste de rédacteur et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe
- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire
- Assurance statutaire des agents
- Renouvellement du contrat de travail d'un poste d'agent d'entretien au service technique
- Personnel - Renouvellement de contrat
- Parcours emploi compétence
- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) - Annulation des délibérations D_1904_68_1 du 16 avril 2019 et la D_2010_58 du 26 octobre 2020 pour modification des groupes de fonctions
- Tableau des effectifs du personnel
- Renouvellement de la convention avec l'ANTAI (Agence Nationale de traitement automatisé des infractions)
- Bien présumé sans maître
- Aménagement du carrefour de la Forge
- Vente de parcelles
- Demande de Monsieur Alain LAGARDE
- Décision de non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- Délégation de signature pour acte de vente
- Acceptation don de l'association : Les Eyzies de Tayac-Sireuil - patrimoine, environnement et développement
- Groupe de travail pour la gestion des déchets
- Changement de délégués au SMD3
- Tarif cantine scolaire (plateau)
- Demande de subvention DETR 2024 : Aménagement d'une salle des associations à St Cirq
- Demande du contrat territorial auprès du conseil départemental de la Dordogne : Aménagement d'une salle des associations à St Cirq

QUESTIONS DIVERSES

- Poste
- Noël (après-midi du 23 décembre)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER FEVRIER 2024

- Compte administratif 2023
- Demande de subvention au titre du fonds vert 2024 pour l'opération de rénovation en « leds » d'une partie du parc des luminaires d'éclairage public
- Demande de subvention au titre du fonds vert 2024 pour l'opération de rénovation en « leds » d'une partie du parc des luminaires d'éclairage public
- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024
- Virements de crédits : Informations au Conseil
- Demande de subvention pour l'installation d'un distributeur automatique bancaire (DAB)
- Estimation immobilière

- Prestation de services (apports directs pneumatiques)
- Salles communales : Tarification des ordures ménagères
- Salle St Hubert : Prêt à usage
- Création de 2 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe et suppression de 2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe suite à avancement de grade
- Mandat au Centre de gestion de la Dordogne pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance
- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire
- Demande de subvention exceptionnelle pour le voyage scolaire de la classe de CM1-CM2
- Plan de mise en accessibilité de la voirie et espaces publics (PAVE)
- Chemin rural à Tayac
- Etat d'assiette et destination des coupes de bois - Année 2024
- Adhésion - Transfert de la compétence obligatoire « Protection du point de prélèvement » (bloc 6.31) - Transfert de la compétence optionnelle Eau potable (bloc 6.32) de la commune de Alles-sur-Dordogne au SMDE 24
- Courrier de la Poste
- Demande des exposants de la Halle
- Délégation de signature pour acte de vente
- Demande de subvention DETR 2024 : Aménagement d'une salle des associations à St Cirq - Modification du plan de financement
- Demande de subvention au Conseil Départemental de la Dordogne : Aménagement d'une salle des associations à St Cirq
- Baux précaires : studio halle et ancien local de la podologue

QUESTIONS DIVERSES

- Emploi ponctuel
- Espaces verts
- Citerne

Les procès-verbaux des séances sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la Commune www.leseyzies.fr

REMISES DES MEDAILLES 25 SEPTEMBRE 2023



Cérémonie bien sympathique qui a réuni le 25 septembre élus et employés pour une remise de médailles distinctives et représentatives d'un investissement dans la fonction publique et donc par extension au service public.

Ces médailles remises par le Maire au nom de Monsieur le Préfet en présence de Florence Gauthier, conseillère départementale, ont été attribuées par ordre d'ancienneté à :

- François Constant, échelon OR (35 ans)
- Jean-Pierre Lacoste, échelon Vermeil (30 ans)
- Arlette Melchiori, Viviane Ducrot, Gérard Dézenclos, Bernard Spadi, échelon argent (20 ans)

Au-delà du caractère symbolique, cette distinction valide un engagement et une constance dans une fonction destinée avant tout au dévouement et au service du bien commun qui constitue notre cadre de vie.

Félicitations aux heureux récipiendaires.

HOMMAGE A MONSIEUR DUPINET – 100 ANS



Il était né le 27 juillet 1923 à Arnac-Pompadour (Corrèze).

Le 27 novembre 2023 de très nombreux proches ont rendu un dernier hommage à Georges DUPINET qui a tant donné de son temps et de son dévouement à notre commune des Eyzies.

Bien qu'originaire de Pompadour et arrivant de Tamniès, l'essentiel de sa vie civile aura été consacré à l'essor de sa commune de cœur.

Beaucoup ont connu l'instituteur devenu inspecteur, ou le Président d'associations (Football, tourisme, temps libre ...) ou bien encore l'adjoint au Maire.

Cet engagement de tous les instants, cette curiosité du monde qui nous entoure auront été vifs tout au long de sa vie.

On ne s'engage pas à 20 ans dans la résistance ou dans la 1^{ère} Armée sans être déjà imprégné de grandes convictions.

Peu de parcours d'une vie, aussi riche d'évènements et de transformation du monde ressemblent à celui-là.

Traverser autant d'époques historiques en étant acteur marque une carrière et une vie au service des autres, particulièrement exceptionnelle.

Il revendiquait avec humour et fierté de m'avoir poussé à la fonction de Maire en 1995 en s'engageant à mes côtés.

Nous sommes fiers de l'avoir côtoyé et accompagné jusqu'à ses 100 ans.

Le Maire.



CLIN D'ŒIL AU TOURISME

LES EYZIES

ÉTAT DES LIEUX | OFFRE D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES



Lascaux-Dordogne
Vallée Vézère
Office de Tourisme

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

1 044

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

132 MARCHANDS 13%

912 NON MARCHANDS 87%

COMPARAISON : CC VALLÉE DE L'HOMME

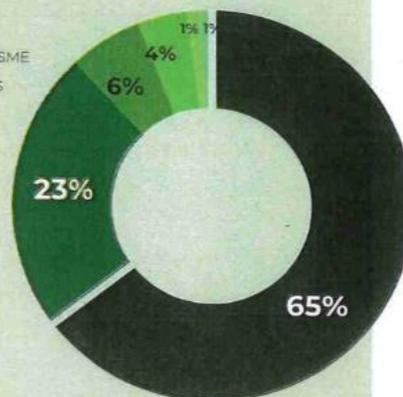


Les Eyzies représente **12,9%** des hébergements marchands et **9,1%** des hébergements non marchands du territoire

RÉPARTITION PAR TYPES D'HÉBERGEMENTS (EN %)

LÉGENDE :

- MEUBLÉS DE TOURISME
- CHAMBRES D'HÔTES
- HÔTELS
- CAMPINGS ET PRL
- RÉSIDENCE ET VILLAGES VACS.
- ACCUEILS DE GROUPE



31% des **HÔTELS** de la Vallée de la Vézère

LITS TOURISTIQUES

5 788

LITS TOURISTIQUES

3 372 MARCHANDS 58%

2 416 NON MARCHANDS 42%

COMPARAISON : CC VALLÉE DE L'HOMME

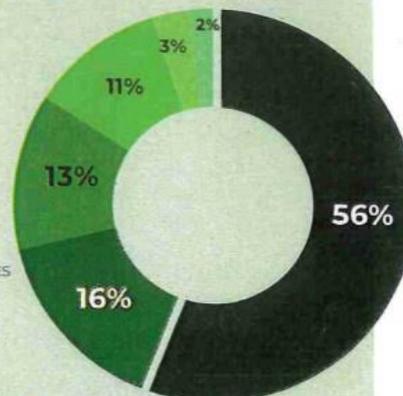


Les Eyzies représente **16,9%** des lits marchands et **11,9%** des lits non marchands du territoire

RÉPARTITION PAR TYPES D'HÉBERGEMENTS (EN %)

LÉGENDE :

- CAMPINGS ET PRL
- RÉSIDENCES ET VILLAGES VACS.
- MEUBLÉS DE TOURISME
- HÔTELS
- ACCUEILS DE GROUPE
- CHAMBRES D'HÔTES



34% des **LITS HÔTELIERS** de la Vallée de la Vézère

LES RAPPELS AUX CITOYENS



Comment débroussailler autour de chez soi

 **GOUVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

 <p>Ni feu ni barbecue aux abords des forêts</p>	 <p>Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture</p>	 <p>Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie</p>
 <p>Pas de combustible contre la maison bois, fuel, butane...</p>	<p>Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision</p>	<p>Je me confins dans ma maison elle est mon meilleur abri</p>



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-forest.gouv.fr
#FeuxDeForet

